

Règlement du Circuit Départemental Carabines 22 Ir.

Le CDC 22Ir se déroule sur 7 étapes dans 7 clubs différents de la Dordogne.

Le Lardin (50m & 100m) Périgueux (50m & 100m) Bergerac (50m) Hautefort (50m & 100m) Nontron (50m & 100m) Sarlat (50m) Saint Aulaye (50m & 100m).

Le calendrier de ce circuit est arrêté en début de saison (septembre).

Les épreuves 2, 3, 4, 5 se tirent sur 30 coups de match et on enlève les 5 plus mauvais impacts.

L'épreuve 1 se tire sur cible Hunter loisir (8 blasons de match à 3 impacts et 1 blason de match à 1 impact).

L'épreuve 6 se tire sur cible Hunter Précision 100m avec 5 impacts par blason de match.

6 épreuves sont organisées :

A 50 mètres :

épreuve 1 Hunter Loisir (cible 9 blasons de match)

épreuve 2 Visée Ouverte (1 C50, 30 coups)

épreuve 3 Arme Réglementaire (2 cibles ordonnance de 15 coups chacune)

A 100 mètres :

épreuve 4 Visée Ouverte (1 C50, 30 coups)

épreuve 5 Visée Optique (1 C50, 30 coups)

épreuve 6 Hunter 100 m (1 Hunter Précision 100m à 5 blasons de match à 5 coups)

Toutes les épreuves se tirent en 20 minutes (5/10 minutes d'installation avant le match).

Possibilité de retirer une épreuve, mais seul le premier match dans cette épreuve sera pris en compte.

Le club devra prévoir au moins un poste pour tireur gaucher, ou en proposer un rapidement.

Pour les épreuves **50 mètres**, le classement final se fera sur les **4 meilleures étapes**.

Pour les épreuves **100 mètres**, le classement final se fera sur les **3 meilleures étapes**.

Les récompenses seront remises lors de l'A.G du Comité Départemental 24.

L'inscription est de 5€ par match payable lors de l'inscription (*prévoir la monnaie*).

Caractéristiques des carabines de ce Circuit Départemental.

EPREUVES 1 2 4 5

Arme de loisir telle que livrée d'origine par le fabricant. Tout type de crosse et de canon.

Poids maximum équipée = 3,800 kg. (sans le bipied pour l'épreuve 1 Hunter Loisir).

Détente libre mais pas électrique.

Pour visée ouverte (épreuve 2 et 4), celle-ci doit être de la même marque que l'arme.

Pour visée optique, grossissement maximum = x24.

Bretelle, tuner, silencieux, girouettes interdits.

Spécificités épreuve 1:

Appui avant libre et indépendant de la table. Pas de support arrière artificiel. Seul le 1/3 avant du fût peut être en contact avec le support. La carabine ne peut être en équilibre sur ce support.

Spécificités épreuve 2 4 5 :

Appui sur coudes uniquement.

EPREUVE 3

Carabine réglementaire référencée dans le règlement TAR (annexe A chapitre IV).

Usage de la bretelle autorisé, poids de détente = 1,360 kg.

Appui sur coudes uniquement.

EPREUVE 6

Poids maximum équipée = 6,350 kg (sans bipied). Grossissement libre. Détente libre mais pas électrique.

Appuis avant et arrière libres mais indépendants de la table et de l'arme (sauf bipied).

Seul le 1/3 avant du fût peut être en contact avec le support avant.

La carabine ne peut être en équilibre sur ce support.

Girouettes personnelles interdites.